

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

### ABONNEMENT.

Saumur . . . 30 fr.  
6 mois . . . 16  
12 mois . . . 8  
Poste: . . .  
6 mois . . . 35 fr.  
12 mois . . . 18  
18 mois . . . 10

On s'abonne:

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
en envoyant un mandat  
sur la poste,  
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 21 AOUT

## COMITÉ CONSERVATEUR DE Maine-et-Loire.

Le Comité conservateur a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2° étage. Les Bureaux sont ouverts dès à présent de midi à 3 heures. Pendant la période électorale, ils le seront en permanence.

## M. ALLAIN-TARGÉ AU MANS

Rien n'est si dangereux, dit-on, qu'un maladroit ami. M. Allain-Targé l'a bien prouvé dans le discours qu'il vient de prononcer au Mans. En voulant faire l'éloge de la République et de ses bienfaits, le ministre de l'intérieur a adressé à nos institutions la critique la plus sanglante dont elles aient jamais été l'objet, même de la part de leurs ennemis. Ce discours ministériel est certainement le plus lourd pavé qui ait été jeté à la tête de la République depuis longtemps. Si jamais l'on accorde des récompenses nationales — ce qui pourra bien arriver — à ceux qui auront ainsi témoigné leur amour à cette forme de gouvernement, M. Allain-Targé aura droit à une belle pension. Mais arrivons à ce pavé de première grandeur.

Le thème oratoire et politique développé par M. le ministre de l'intérieur était celui-ci: que la France, en tant qu'en démocratie, veut essentiellement la paix, que cette paix devrait être garantie tout ensemble par une armée assez fortement organisée pour repousser toutes les attaques qui viendraient du dehors, et par un contrôle sérieux exercé sur le gouvernement par les mandataires du pays, et sur ceux-ci par le pays lui-même.

Ce thème n'a rien de nouveau, et l'on pourrait même le qualifier de truisisme politi-

que, et penser que M. Allain-Targé n'avait pas besoin de se déranger pour apprendre à la France ces vérités dignes de M. de La Palisse. Mais n'insistons pas sur ce point. Ce qui est vraiment nouveau et tout à fait étonnant, c'est la conclusion que l'orateur en a tirée. Rien ne saurait remplacer à cet égard les paroles dont il s'est servi, et il convient de les reproduire dans toute leur intégrité.

Après avoir affirmé qu'en travaillant depuis quinze ans à réorganiser notre armée, la République avait satisfait à la première condition de cette politique de paix, M. Allain-Targé a ajouté:

« Voilà la première condition qui nous est imposée; mais il faut autre chose: il faut des institutions libres; il faut que la nation ait des mandataires qui contrôlent, qui surveillent de très près les pouvoirs publics, et que ces mandataires eux-mêmes soient contrôlés de très-près par une opinion éclairée et souveraine.

« Lorsque cette double condition est remplie, le pays ne peut être ni surpris, désarmé, ni engagé au hasard, par aventure, contre sa volonté, dans un péril qu'il n'a pas prévu. Eh bien! c'est l'honneur de la République d'avoir depuis quinze ans donné à la France ces deux choses indispensables à sa sécurité et à sa dignité. »

Qui se serait attendu à cette chute? Qui aurait jamais cru qu'on louerait la République actuelle d'avoir permis au pays d'exercer sur le gouvernement une surveillance assez exacte pour que ce gouvernement ne s'engageât jamais dans une guerre qu'il n'aurait pas voulue, dont il n'aurait pas mûrement pesé toutes les éventualités, déclaré préalablement, par ses mandataires, la nécessité absolue? Qui aurait pu prévoir qu'il se trouverait un orateur assez maladroit pour parler ainsi au lendemain de cette guerre du Tonkin, qui n'a été entreprise et poursuivie qu'en dépit des sentiments contraires manifestés hautement par le pays, qu'en trompant celui-ci par des communications mensongères?

En montrant quel rigoureux contrôle les

Chambres doivent exercer sur le gouvernement, M. Allain-Targé a fait par cela seul la satire la plus violente des institutions actuelles, qui ont été impuissantes à faire de ce contrôle même l'ombre d'une réalité. Les louanges qu'il a données à cet égard à une forme de gouvernement qui ne les a jamais méritées, sont certainement plus cruelles que les plus durs reproches, et l'on peut dire que M. Allain-Targé a véritablement tué la République sous ses flatteries imprudentes et impudentes.

Oui! comme l'a dit le ministre de l'intérieur, la France veut la paix; oui! cette paix doit avoir pour double garantie la solide organisation de notre armée et la sincérité du contrôle parlementaire. Mais ce contrôle, l'on a vu ce qu'il valait, dans les affaires de Chine et du Tonkin. Quant à l'organisation de notre armée, l'on peut prévoir ce qu'elle deviendra avec le service obligatoire de trois ans.

M. Allain-Targé, en voulant placer sous nos yeux les prétendus bienfaits de sa République, n'a fait que dresser le bilan de la faillite républicaine, opportuniste ou radicale. (L'Union de l'Ouest.)

### LES METTRA-T-ON A LA PORTE?

Si l'ancienne majorité réussit à s'emparer de nouveau de la confiance des électeurs, ce sera un des phénomènes électoraux les plus extraordinaires de ce temps-ci.

Voilà une majorité qui, en quatre ans, maîtresse du pouvoir, a trouvé le moyen d'affaiblir le gouvernement, de diminuer le nombre de ses partisans, de compromettre les finances, de mener de travers des expéditions coûteuses.

Voilà une majorité, en somme, qui n'est recommandable que par ses fautes, et dont la seule ambition est celle-ci:

— Rester au pouvoir.

Les réformes... elle ne s'en soucie pas.

Les finances... ça lui est égal.

Les affaires... elles sont dans les mines du Tonkin.

Réunies pour rédiger un programme, les

fortes fêtes du parti n'ont pas encore pu, depuis un mois, en trouver la formule.

Cependant, M. Ferry parcourt les provinces, se faisant servir des applaudissements en cabinet particulier, et récoltant des sifflets en public.

Il semble que l'opportunisme devrait se cacher ou demander pardon du mal qu'il a fait au pays.

Au contraire, il n'y a pas de coterie plus bruyante, plus insolente, plus confiante.

Le parti opportuniste réussira-t-il de nouveau à escamoter la majorité?

Si oui, c'est le retour de M. Ferry au ministère.

Car le cabinet Brisson n'est là que comme paravent.

L'administration gouvernementale ne fonctionne que pour le service de M. Ferry et de ses amis.

A ce point de vue là, il n'y a rien de changé.

Il n'y a que les électeurs qui puissent faire rentrer dans l'ombre cette coterie malfaisante.

C'est urgent!

### Chronique générale.

M. de Lanessan est un *piocheur*, qualité rare dans la dernière Chambre. Depuis qu'il est député, il a certainement écrit, sous forme de propositions de loi et surtout de rapports, la valeur de plusieurs in-folios. Oh! les rapports de M. de Lanessan! Ils ne brillent pas précisément par leur laconisme. Loin de là, ils affectent l'allure épaisse de gros volumes qui sont l'effroi des modernes bibliophiles et la joie des marchands de vieux papiers.

Aujourd'hui encore on nous a distribué l'un de ces rapports. 450 pages, s'il vous plaît; et 450 pages sur une convention complémentaire du commerce signée, à Paris, le 45 janvier dernier, entre la France et la Birmanie!

C'est merveilleux, mais combien de dépu-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIEUTIER

### DEUXIÈME PARTIE

XVII. — LE DIRECTEUR DU CERCLE D'ERSTEIN (Suite)

— Je ne suis venue auprès de vous, dit-elle, que pour vous demander de rétracter un ordre donné par M. Henri Ollwiller. Ce jeune homme, que vous avez innocenté, est condamné à partir demain matin, comme coupable de fomenter des révoltes et de la révolte parmi ses anciens concitoyens. Son départ serait un arrêt de mort pour sa sœur, pour cette pauvre Marthe, dont un infâme a volé la raison et le bonheur, et qui n'a plus d'autre espoir que quelques jours à passer parmi ceux qu'elle aime. Son frère est médecin, et lui seul, par son art et par son affection, peut nous la conserver encore. Me refuserez-vous, monsieur, ce que je suis venue vous demander?

Et M. Sarratier, l'air fier et presque dominant, regardait avec assurance son mari, dont elle attendait la réponse.

La major ne la fit pas attendre.

— L'intérêt seul que vous portez à cet homme serait pour moi une cause de refus, lui répondit-il. Vous savez combien je vous aime, combien je mets tout mon bonheur à vous avoir près de moi, comme ma femme et comme mon amie, et vous venez m'implorer pour un autre homme qui vous aime, et dont l'amour vous touche peut-être.

Clémence posa sa main sur le bras du major:

— Je ne vous implorerai pas, lui dit-elle; je viens vous demander un acte de justice pour un homme, quel qu'il soit, qui a droit comme tous à être traité comme il le mérite.

— Je l'ai traité ainsi en prononçant son expulsion, madame.

— Ah! je le sens bien en cet instant, vous n'avez voulu que venger votre amour, que vous croyez dédaigné, reprit la jeune femme avec indignation. M. Ollwiller serait, en cet instant, paisiblement auprès de sa sœur, si vous n'aviez pas cru voir en lui un rival!

— Et quand cela serait, madame? Est-ce que c'est à vous qu'il appartiendrait de me le reprocher et de m'en faire un crime?

— C'est à moi de vous dire que, si vous ne m'accordez pas la justice que je suis venue vous demander, je partirai d'ici en vous maudissant, et vous ne me reverrez jamais!

— Et si je vous accorde ce que vous désirez, que ferez-vous?

Clémence eut un léger mouvement de recul, qui la mit bien en face du major.

— Je penserais que tout bon sentiment n'est pas encore éteint dans votre cœur, et je vous mépriserais moins, parce que j'espérerais votre réhabilitation, dit-elle.

Ringessen la regarda avec un sourire ironique.

— Vous n'êtes pas généreuse, madame, répliqua-t-il. Vous demandez beaucoup, plus peut-être qu'il n'est possible de vous accorder, et vous ne m'offrez, en échange, qu'un degré de moins dans l'infamie à laquelle vous voulez bien me vouer. Vous posez vos conditions, vous allez me permettre de vous poser aussi les miennes; mais elles seront irrévocables, songez-y.

— J'écoute, monsieur, reprit la jeune femme avec résolution.

— Je ferai tout pour vous, madame, tout pour l'amour immense que vous m'avez inspiré, et qui est pour moi, aujourd'hui, le seul but et la seule espérance de ma vie; si vous l'acceptez, il n'est rien que vous ne puissiez attendre de moi; mais si vous le refusez... si vous le refusez surtout pour rejoindre cet homme, que je hais autant que je vous aime, il n'est rien que vous et lui ne deviez redouter de ma vengeance.

— Il me semblait que vous m'aviez parlé de conditions, reprit Clémence en relevant la tête.

— J'y arrive, madame.

Et, en disant ces mots, le major eut un de ces airs terribles qui auraient peut-être fait frissonner une autre femme.

— J'y arrive, et vous êtes bien pressée de les connaître. La première de ces conditions est que vous ne retournerez pas à Ollwiller. La personne qui vous accompagne suffira pour rapporter la rétractation de l'ordre donné.

— Soit, je n'y retournerai pas ce soir; je reprendrai le chemin de votre maison où je demeure. Mais demain je veux revoir Marthe; elle est près de mourir, cette enfant que j'aime aujourd'hui comme une sœur, et vous seriez aussi cruel, en m'empêchant de la voir, qu'en lui enlevant son frère.

— Ma seconde condition est que vous me laisserez le maître de juger ce que vous devez faire à l'avenir à cet égard, reprit hautement le major.

Clémence eut un moment de terrible indignation.

— Je ne vous accepterai jamais pour juge et arbitre de mes actions! s'écria-t-elle.

— Retournez à Ollwiller, madame, et faites agréer à M. le docteur tous mes regrets d'être obligé de lui refuser une prolongation de séjour en Alsace. Si le jour le surprend auprès de siens, il pourrait bien en être séparé d'une façon un peu plus désagréable que celle que je mets courtoisement à sa portée.

— Et vous me jurez que, si je ne retourne pas à

lés liront ce trop volumineux traité? Et quand la Chambre, à la veille de se séparer, trouvera-t-elle le temps de discuter les conclusions de ce rapport savant mais tardif?... Qu'importe?

M. de Lanassan a pondu son volume; il a eu le plaisir de se voir composer, imprimer, distribuer. Que lui faut-il de plus? M. de Lanassan travaille pour l'amour de l'art.

Nous avons à signaler un nouveau succès électoral monarchique dans le canton de Norrent-Fontes (Pas-de-Calais), où l'honorable M. Vast, candidat conservateur, a été élu conseiller général par 2,750 voix contre 2,316 attribuées à son concurrent républicain. Ce résultat prouve que le mouvement d'opinion, déjà révélé par des scrutins plus importants dans la région du Nord, en faveur de la monarchie, tend de plus en plus à se développer.

#### LES FUNÉRAILLES DE L'AMIRAL COURBET A BREST

Le gouvernement vient de donner ordre au commandant du Bayard, en vue de Malte, de faire escale à Bone, où il devra rester quarante-huit heures, et de se diriger de là sur Brest.

Cette décision est basée d'abord sur l'état sanitaire peu satisfaisant de l'équipage du Bayard, ensuite sur l'apparition du choléra à Toulon.

Les commerçants de cette ville qui comptaient sur des bénéfices considérables vont être cruellement déçus.

Le dernier conseil des ministres, tenu hier, a décidé que les obsèques de l'amiral Courbet auraient lieu aux îles d'Hyères.

M. le vice-amiral Duperré, commandant en chef l'escadre d'évolutions, présidera la cérémonie, qui aura un caractère uniquement militaire.

La France dément la nouvelle que le gouvernement britannique ait ordonné à son ambassadeur de porter plainte contre les articles publiés par plusieurs journaux, notamment l'*Intransigeant*, à propos de l'assassinat d'Olivier Pain. Il n'est donc pas vrai, ajoute la France, que lord Lyons ait invoqué les articles de la loi sur la presse qui punissent l'outrage envers des souverains étrangers ou leurs représentants.

#### NOS CADRES.

C'est quatre cents et quelques sous-officiers, appartenant à toutes les armes, qui vont, d'ici à quelques semaines, quitter la France pour le Tonkin: les uns, au nombre de cent, pour être versés dans les tirailleurs tonkinois; les autres, pour concourir à la réorganisation de l'armée annamite. C'est un vide qui se fera sentir dans les cadres de nos régiments, où le recrutement des sous-officiers devient si difficile, et cette manière d'écrémer notre armée n'est pas

Ollwiller, vous n'arracherez pas le frère d'auprès de sa sœur?

— Je le jure pour tout le temps où vous ne mettrez pas vous-même les pieds dans cet infernal château, madame.

— J'accepte alors, monsieur, le terrible sacrifice que vous m'imposez, répondit Clémence.

Et, se retournant vers Gertrude qui, restée immobile auprès de la porte, avait paru indifférente à toute cette scène:

— Vous avez entendu, lui dit-elle, et vous rapporterez au château ce qui s'est passé ici; vous expliquerez la cause de ma retraite en ajoutant que, si Marthe et son frère le désirent, je suis prête à retourner auprès d'eux, même quand ils en craindraient les terribles conséquences.

Pendant que M<sup>me</sup> Sauvaitre parlait ainsi, le major s'était assis devant son bureau; et d'une main peu assurée il avait écrit et signé la rétractation momentanée de l'ordre parvenu le matin à Henri Ollwiller.

— Voici ce que vous m'avez demandé, dit-il à la jeune femme en lui remettant le papier, vers lequel la main de Clémence s'était avancée. Vous me jurez que vous allez reprendre, à l'instant, le chemin de votre ancienne demeure?

— Je ne suis pas de ceux qui jurent, monsieur; je n'ai jamais manqué à une promesse.

— Mais comment allez-vous retourner seule à

sans soulever dans le monde militaire de vives et justes critiques.

#### L'EXPULSION DE M. ROTHAN.

On lit dans le *Journal d'Alsace*:

« Nous apprenons que le ministère d'Alsace-Lorraine a ordonné l'expulsion de M. G. Rothan, le diplomate bien connu, qui séjourne en ce moment dans sa propriété de Luttenbach, dans la vallée de Munster. M. Rothan a reçu, il y a deux ou trois jours, l'ordre de quitter le territoire allemand avant le lundi 17 août, matin.

» L'ordre d'expulsion se base sur l'article 7 de la loi française (dont une partie est restée en vigueur en Alsace-Lorraine) du 3 décembre 1849, concernant la naturalisation et le séjour des étrangers en France.

» Cet article 7 confère au ministre de l'intérieur le droit d'ordonner à tout étranger qui voyage en France ou qui y séjourne de quitter immédiatement le pays ou de faire conduire cet étranger à la frontière.

» Les journaux français ayant annoncé récemment que M. G. Rothan avait été nommé membre du comité de la Ligue des patriotes, on peut supposer que c'est cette nomination qui a provoqué la mesure de rigueur que vient de prendre le gouvernement d'Alsace-Lorraine, et qui affectera douloureusement les parents et amis de M. Rothan en Alsace-Lorraine. »

LE CHOLÉRA. — Avant-hier il y a eu 75 décès dont 40 cholériques.

Le nombre des malades au Pharo est inconnu. On parle de 80, mais ce chiffre n'a rien d'officiel.

— Le choléra vient de faire son apparition dans le département de l'Hérault.

Le fléau a fait deux victimes dans la commune de Crozy, arrondissement de Saint-Pons, et on a constaté plusieurs autres cas.

— On a constaté avant-hier en Espagne 4,274 cas et 1,338 décès.

Le choléra a fait son apparition à Pantycosa, village situé près la frontière de France.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 août.

On essaye de peser sur les cours en répandant des nouvelles ridicules sur le choléra, sur les dispositions de l'Angleterre. Mais le public ne fait qu'en rire et certes il a bien raison.

Les rentes françaises n'ont d'affaires que sur le marché du comptant. L'épargne continue ses achats imperturbablement. Quant à la spéculation, elle est absente.

Le 3 0/0 est à 80.95, l'amortissable à 82.60, le 4 1/2 0/0 à 108.85.

L'action du Crédit Foncier de France se tient à 1,315. Les obligations avec ou sans lots sont l'objet de nombreux achats. Ce sont principalement celles de 1880 et de 1885 qui attirent les achats en raison des facilités qu'elles offrent pour la délibération par versements échelonnés sur une période de cinq années, pendant laquelle on participe à six tirages annuels.

La Société Générale est sans changement. Le cours de cette valeur est évidemment trop faible:

une aussi grande distance?

— Nous trouverons facilement à Erstein une voiture qui ramènera dame Gertrude à Ollwiller; et moi, je conserverai celle qui nous a amenés.

— Laissez-moi au moins vous accompagner jusqu'à votre voiture, madame, dit le major à Clémence. Je m'assurerai par moi-même de la manière dont vous allez, sans guide, entreprendre ce voyage.

— Vous devez comprendre, monsieur, que c'est une autorisation qu'il est inutile de me demander.

Gertrude s'avança alors et prit congé de Clémence.

Et, comme celle-ci se préoccupait un peu pour elle:

— Ne craignez rien, madame, reprit cette femme, je suis de ce pays, née à peu de distance d'Erstein. Avant deux heures, M. Ollwiller aura le papier que j'ai entre les mains.

— Et aussi l'explication que je vous ai priée de donner de ma conduite, reprit la jeune femme.

Gertrude promit et s'éloigna, pendant que Clémence, à son tour, prenait la route opposée, qui devait la conduire chez son mari.

(A suivre.)

il faut en profiter pour acheter, car vers la fin de l'exercice la hausse reprendra ses droits.

L'obligation nouvelle Ouest-Algérien est très-bien tenue.

Les obligations des chemins de fer autrichiens, 10<sup>e</sup> émission, sont recherchées à 378 fr.

L'action Panama est retombée à 418 fr. On s'attend à l'appel des 250 fr. qui restent à verser. L'appel de fonds est la seule ressource de la Compagnie en présence du refus d'autorisation d'émettre des obligations à lots.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer sont assez délaissées: le Nord est à 1,587.50, l'Orléans à 1,340, le Midi à 1,457.50, l'Est à 862.50, l'Ouest à 852.50.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

### Collège de Filles.

Le temps et l'espace nous ont manqué jusqu'ici pour donner à nos lecteurs la lettre suivante, inspirée à son auteur par la dernière délibération du Conseil municipal:

Monsieur le Rédacteur.

A la rentrée prochaine des classes, je me proposais d'envoyer ma fille à notre beau collège des Moulins, mais j'avoue que cette « porte », dont il a été question l'autre jour au Conseil municipal, me refroidit beaucoup. Vous savez: cette porte de derrière, ouverte, nous a-t-on dit, dans le mur mitoyen qui sépare le collège communal des garçons de celui des filles.

Non pas certes, je m'empresse de le dire, que mon imagination prenne là-dessus la mouche pour battre la campagne et s'égarer en des histoires de clair de lune.

En soi, rien d'innocent et d'indispensable comme une porte; et il n'est pas de porte au monde qui n'ait, pour exister, trente-six raisons plausibles et même davantage.

Tout dépend de la manière de s'en servir, et nul doute que la clef de celle-ci ne reste toujours en de très-bonnes mains.

J'aimerais mieux pourtant que cette porte n'existât pas.

Les écoliers et les écolières sont partout les mêmes, curieux, malins et bavards, surtout sur les faits et gestes de l'autorité. Il est difficile, d'un côté ou de l'autre du mur mitoyen, que cette lacune de maçonnerie ne donne pas lieu à des chuchoteries et des commentaires peu compatibles, à tout le moins, avec le calme et le recueillement des études.

L'état-major du collège des filles aura surtout à en souffrir.

Si maintenant, dans le fond du nouveau gynécée, une porte reste entrebâillée sur le pays des Songes, sur l'Eldorado de l'établissement limitrophe, et, s'il survient de nouvelles tempêtes, n'est-il pas à craindre qu'il ne se fasse dans la maison de terribles « potins », très-gratuits sans doute, mais plus ou moins corsés, dont nos enfants ne prendront pas une miette?

N'oublions pas, en effet, en de pareilles rencontres, cette franc-maçonnerie de curiosité et de bavardage entre grandes élèves et jeunes sous-maîtresses, qui est la plaie d'un trop grand nombre de pensionnats, etc., etc.

Tout cela est du sens commun.

Nous devons donc de très-sincères remerciements à ceux de MM. les conseillers municipaux qui se sont mis, en cette affaire, la puce à l'oreille, et n'ont pas hésité, *coram populo*, à la placer sous l'oreille des autres.

Ces honorables magistrats, dans leur haute sollicitude pour les bonnes mœurs et le *decorum*, ont pensé avec raison, — permettez-moi cette comparaison classique, — que la femme de César devait prendre, plus que toute autre, ses précautions pour ne pas être soupçonnée.

J'ose trouver, pour ma part, assez étrange que les patrons de l'éducation féminine dans notre ville, si éminents à tant d'autres égards, aient eu besoin d'une poussée, en séance publique du Conseil municipal, au sujet de cette porte.

De grâce, Messieurs, que nos jeunes filles soient élevées chez elles, entre elles seules, et, autant que possible, en vase clos.

Qu'on veuille bien, à propos de physique et de chimie, ne plus les trimballer dans les cours et dans les classes des garçons.

« L'adoption en loge » et les charmes de la haute société et fraternité franc-maçonnique viendront toujours assez tôt pour leur ouvrir les idées, et chacun de nous, pères de

famille, verra dans ce temps-là ce qu'il aura de mieux à faire.

J'attendrai donc, pour envoyer ma fille par-dessus les Moulins, que la fameuse porte dont il est cas ait été fermée. J'aimerais mieux quelques moellons et un bon espalier à la place de cette porte.

Sans doute je ne méconnais pas les raisons, considérables, au dire de plusieurs, qui militent en faveur de cette brèche hospitalière.

Les nourrissons des deux établissements — selon la judicieuse réflexion d'un illustre rapporteur — « sont si bien faits pour s'embrasser » Et il en est de même d'un corps professoral à l'autre.

MM. les professeurs des garçons ont à faire fréquemment, pour les classes, dans le collège des filles. C'est même là l'une des grandes innovations en faveur de l'instruction intégrale.

D'autre part, l'outillage scolaire du nouveau collège est forcément à l'état naissant, et il n'est désobligeant pour personne de supposer que les collections et les cabinets scientifiques laissent encore quelque chose à désirer.

Notre collège de garçons, en plein exercice et depuis longtemps subventionné, est donc tout indiqué pour rendre à son noble cadet et voisin contigu les plus éminents services.

Qui, encore une fois, je vois bien tout cela. Et cependant, en union de sentiment avec MM. les membres sus-mentionnés du Conseil municipal, j'opine dans ma sagesse paternelle (et mon épouse est du même avis) qu'en face du respect, même exagéré, des « principes », toutes les raisons susdites, si haute valeur qu'elles soient, ne pèsent pas une once.

J'ai donc la confiance que bientôt quelques coups de truelle auront donné satisfaction à de légitimes susceptibilités. Et pour moi j'en attends la nouvelle avec une véritable impatience.

Mon enfant, au dire de tous ceux qui la connaissent, a tout ce qu'il faut pour marcher avec succès à l'instruction intégrale et faire honneur à l'éducation la plus distinguée. Malheureusement, je ne suis pas assez riche pour lui procurer ce bienfait sans le secours de l'Etat. Quelle peine pour un père! Et je me suis laissé dire que dans les nouveaux collèges, essentiellement démocratiques et ouverts par conséquent à tout le monde — moyennant quelques protections — il est avec le prix de pension des accommodations. La ville de Saumur qui a payé — ou qui va payer — une si belle cage n'est pas en peine d'y nourrir quelques oiseaux.

Veillez agréer, etc.

UN DE VOS LECTEURS.

Le *Journal officiel* publie une circulaire du général Campenon fixant la convocation des réservistes de la cavalerie et de l'artillerie de la classe de 1878 du 24 octobre au 1<sup>er</sup> novembre.

La présence, aux courses de Saumur, des candidats conservateurs à la députation de Maine-et-Loire fait beaucoup plus de tapage au loin que dans notre ville même, et cela, grâce à la réclame que leur font le *Petit France* et le *Patriote de l'Ouest*. Nous ne voudrions pas priver nos lecteurs de ces deux morceaux qui méritent d'être cités.

On lit dans la *Petite France*:

« Les courses, d'où la politique devrait être bannie, ne servent que trop souvent, hélas! de lieu de rassemblement pour les ennemis de la République. C'est ainsi qu'on a mis de la République, deuxième journée des courses à Saumur, six candidats réactionnaires à la députation: M. de Maillet, de Soland, députés sortants; Berger, ancien député; Jules Merlet, ancien préfet de Maine-et-Loire sous le 16 Mai; Chevalier et Fairé, se faire présenter par leurs amis de l'arrondissement, qu'ils ont travaillés tout leur aise, dans l'enceinte du pesage.

» Nous pourrions citer les noms des autres Saumur a pu les voir comme tout le monde. Aussi, nous n'insisterons pas. »

Et le *Patriote* dit de son côté:

« .... On a pu voir, par exemple, l'embouchage réactionnaire s'étaler dans tout

non écarté dans l'enceinte du pesage et devant les comptoirs des buvettes sur le marbre auxquelles les députés en herbe de la réaction panachée régalaient de verres de champagne et de pale-ale, sous l'œil paternel du président des courses, les maires présents qui leur avaient été signalés comme bien passants par leur illustre ami Gigot, et, en passant, rafraîchissements à la glace, MM. de Soland, de Maillé, Berger, Jules Merlet, Cavalier et Fairé glissent leurs instructions dans les oreilles municipales, en vue de la grande bataille électorale.

« Nous ne savons ce qu'a dû penser de ce racolage M. le sous-préfet de Saumur, présent dans l'enceinte. »

Voyez-vous cela? s'écrie le *Journal de Maine-et-Loire*. Quel crime abominable et quel horrible complot!

Les députés de Maine-et-Loire et quelques futurs candidats ont osé aller aux courses de Saumur, se promener dans l'enceinte du pesage et causer là, en plein soleil, avec leurs amis, voire même avec quelques maires du pays. — C'est à n'y pas croire, en vérité. Où allons-nous? Que font donc nos ministres et que font leurs préfets et sous-préfets? — Du coup, le *Patriote* et la *Petite France* ont été frappés de stupeur.

Et dire que pareil complot s'est ourdi au nez et à la barbe de M. le sous-préfet de Saumur, qui a pu contempler la scène du haut de sa voiture, en compagnie de M. le juge d'instruction lui-même! Les conjurés se caobaient si peu qu'ils causaient familièrement près des roues de la voiture de M. le sous-préfet... Quel scandale! Et M. le juge d'instruction n'a pas instrumenté!

Le *Patriote* et la *Petite France* sont décidément très-amusants. Leurs plaintes, ridicules et leurs folles terreurs ne prêtent qu'à rire.

Puisque la *Petite France* s'effarouche du « racolage électoral », il nous plaît de lui signaler ce qui vient de se passer au comice agricole de Liguéil (Indre-et-Loire), où se trouvait — par hasard — M. Wilson, qui n'est point du canton de Liguéil. Par hasard aussi se trouvait à cette réunion agricole, et pas politique, le secrétaire général de la préfecture.

Le soir, au banquet, cinq discours ont été prononcés, tous politiques, y compris le toast porté à M. Grévy par le président du comice, M. le baron d'Auxerre, trop excessif pour n'être pas intéressé :

« Nous avons tous le plus grand intérêt à conserver longtemps ce digne et vénérable citoyen à la tête du gouvernement qu'il préside avec tant de sagesse et de modération. C'est assurément le républicain le plus droit, le plus ferme, le plus sincère que nous puissions souhaiter au poste éminent qu'il occupe avec tant de patriotisme. »

Portons donc, tous ensemble, la santé de notre illustre Président de la République qui fait l'admiration du monde entier, et souhaitons-lui, pour notre bonheur, une longue carrière. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## GLORIA VICTIS!

La France, nation forte, car elle ose regarder dans le passé et immortaliser par le bronze la mémoire des héros de 1870, vient d'élever un monument commémoratif à la 2<sup>e</sup> armée de la Loire et à son chef regretté, le général Chanzy.

Ce monument, dû à une souscription nationale, est magnifique; chacun a pu l'admirer, cette année, au Salon. C'est une pyramide quadrangulaire surmontée de la statue de Chanzy et dont la base est entourée de deux splendides groupes de combattants, en ronde-bosse.

Cette apothéose de la deuxième armée de la Loire est l'œuvre de M. Crauk, sculpteur dont le nom est au ciseau de M. Aristide Croisy; c'est ce sculpteur qui, l'an dernier, a fait le Chanzy en position de vedette de la France sur notre frontière de l'Est. Les groupes « l'Attaque » et « la Défense » ont une vigueur qui émeut. On sent que

M. Wilson lui-même a fait un discours, non comme agriculteur, mais comme député sortant et candidat radical pour les élections prochaines. M. Wilson a fait son boniment électoral devant tous les maires du canton et avant même que la période légale soit ouverte.

Est-ce du « racolage électoral » cela?

### LA MAISON GRÉVY ET C<sup>ie</sup>.

M. Wilson, depuis la clôture de la session, fait la navette de département en département.

Après avoir accompagné son illustre beau-père à Mont-sous-Vaudrey, il est revenu deux jours après à Paris, puis il s'est rendu à Rouen; ensuite, dans Indre-et-Loire, où il a fait dimanche dernier un discours au comice agricole de Liguéil. Aujourd'hui, on signale par dépêche télégraphique sa présence à Lyon.

M. Wilson est bien, comme on l'a nommé, le commis-voyageur de la maison Grévy et C<sup>ie</sup>.

M. Allain-Targé vient de rentrer de Maine-et-Loire dans l'attitude humiliée du chasseur qui revient au logis bredouille, lorsqu'il s'était promis d'y rapporter une belle pièce de gibier.

La pièce de gibier que le ministre de l'intérieur était allé chasser en Maine-et-Loire, c'était une candidature législative.

On dit, dans les bureaux de la place Beauvau, que le ministre de l'intérieur a rapporté de son voyage au Mans et à Angers la certitude que les républicains de toute nuance seront battus dans la Sarthe, et que pas un opportuniste ne sera réélu en Maine-et-Loire.

### ANGERS.

Le *Journal de Maine-et-Loire* annonce une nouvelle douloureuse.

M. Laurent Bougère, le banquier bien connu, est mort hier matin, en son domicile, rue Colbert, à l'âge de 73 ans. M. Bougère a succombé à une maladie dont les progrès terribles n'ont pu être arrêtés par les soins les plus assidus de la science et de l'affection. Nous nous joignons aux nombreux amis de M. Bougère pour exprimer à sa veuve et à ses fils nos bien vifs sentiments de condoléance.

Mercredi, dans l'après-midi, le 2<sup>e</sup> pontonniers était à la baignade à la Blancheraie. Quand tout le monde fut sorti de l'eau, on remarqua l'absence du brigadier Guillemet en apercevant ses vêtements. On se mit immédiatement à sa recherche, mais on ne parvint à retrouver son corps que plusieurs heures après.

Le brigadier Guillemet était âgé de 23 ans.

Cour d'assises. — La 4<sup>e</sup> session devait avoir lieu le 2 novembre, mais, à cause de la foire de la Saint-Martin, elle a été remise au 9 du même mois.

M. Barberon présidera, assisté de MM. Aubry et Janvrot, conseillers à la Cour.

ces quatorze personnages sont des héros qui combattent pour l'honneur du drapeau tricolore et qu'ils ont tous l'acharnement du désespoir.

Une pareille œuvre fait de Croisy un maître et eut peut-être mérité mieux que la médaille de 1<sup>re</sup> classe qui lui a été attribuée.

Le monument de la 2<sup>e</sup> armée de la Loire étant une pièce capitale, il fallait une grande ville et une grande place pour le recevoir. Aussi à Beaugency, à Vendôme, à Saint-Calais, au Mans, centres principaux de la résistance de la 2<sup>e</sup> armée, fit-on un accueil enthousiaste à l'idée d'une glorification de nos pauvres soldats. Ces municipalités compréhensives ont vu la grandeur de l'adage latin: « Gloria Victis! » si bien appliqué par les Romains; elles estimaient qu'il y a des défaites plus honorables que certaines victoires et que l'héroïsme de l'armée de Chanzy mérite autant l'apothéose que l'heureuse fortune des régiments de Frédéric-Charles; c'est pourquoi elles luttèrent à qui posséderait ce chef-d'œuvre national.

Le Mans a été choisi parce que cette ville a été le théâtre de la bataille la plus acharnée et la plus néfaste de la campagne. Le Mans a été les Thermopyles de la 2<sup>e</sup> armée française. Or, l'idée étant admise que le monument à nos soldats immortaliserait le malheur, il était juste de préférer pour cette glorification le lieu où les souffrances physiques et

morales du soldat avaient atteint leur paroxysme.

Cela dit, évoquons les souvenirs de l'Année terrible et revoyons la 2<sup>e</sup> armée française dans les plaines de la Beauce, sur les bords de la Loire, du Loir, de la Sarthe; luttant, avec l'énergie de la désespérance, à Josnes, à Vendôme, au Mans; ne reculant que pied à pied, faisant toujours face à l'ennemi; et ne livrant à l'envahisseur, au moment de l'armistice, après nombre de combats, que 50 lieues de terrain. La retraite des Dix Mille a un pendant: la retraite de la 2<sup>e</sup> armée de la Loire; Xénophon a un rival de gloire: Chanzy.

Après le grand désastre de Sedan, l'armée de Bazaine cernée à Metz, par le prince Frédéric-Charles, et Paris investi, il ne restait à la France aucune force sérieusement organisée à opposer au flot toujours croissant de l'invasion allemande. Déjà l'ennemi se répandait sur les deux rives de la Seine, pénétrait dans la Beauce dont la richesse devait assurer ses approvisionnements et entrait dans Orléans le 13 octobre. La délégation que le gouvernement de la Défense Nationale avait envoyée à Tours, se mit de suite à l'œuvre pour reconstituer nos forces. Comme par enchantement, une armée de cinquante mille hommes surgit, dans les premiers jours d'octobre, sur la rive gauche de la Loire. Elle fut appelée le 15<sup>e</sup> Corps d'Armée. Le commandement en fut

### TOURS.

On lit dans l'*Indre-et-Loire*:

« Un soldat du 32<sup>e</sup> de ligne, nommé Tabirol, s'est fait sauter la cervelle avec son fusil. »

C'est pendant l'exécution d'une manœuvre qui avait lieu sur le plateau de Larçay, sous la direction de M. le général Dusan, que ce soldat, prétextant un besoin à satisfaire, obtint la permission de quitter les rangs, et en profita pour mettre fin à ses jours.

Des bruits courent sur la cause de ce suicide. Nous préférons attendre la fin de l'enquête prescrite par l'autorité militaire pour renseigner nos lecteurs. »

### LE MANS.

M<sup>re</sup> Chanzy, qui n'a pour toute fortune que la pension de six mille francs que lui accorde le gouvernement, a remis au maire du Mans, M. Cordelet, une somme de 500 francs pour les pauvres de la ville. Cette somme a été versée au bureau de bienfaisance.

Nous lisons dans l'*Union de la Sarthe*:

« Dans leurs récits des fêtes du Mans, les journaux parisiens commettent des erreurs qu'il serait trop long de relever. »

Par exemple, le *Figaro* signale M. le marquis d'Aux comme un ancien aide-de-camp de Louis-Philippe; nous croyons que l'honorable conseiller général n'a jamais été militaire.

D'autres prétendent avoir remarqué le général de Charette parmi les invités officiels. La vérité, c'est que le général, qu'on avait oublié d'inviter, se trouvait dans un des salons du Grand-Hôtel durant la cérémonie, et qu'il quitta Le Mans quelques heures après. »

Le général de Charette n'était donc pas sur l'estrade officielle, et n'assistait à l'inauguration du monument de Chanzy qu'à titre de curieux volontaire. Les ordonnateurs républicains de la cérémonie avaient oublié ou écarté le chef des héros de Loigny et d'Avours. Comment donc savent-ils l'histoire, s'ils ignorent que, par deux fois, les volontaires de Charette se sont fait tuer pour sauver l'armée? »

### UN ACQUITEMENT SCANDALEUX.

Le 14 août, un individu comparait devant la Cour d'assises de la Charente-Inférieure sous l'inculpation de faux. La prévention comprenait 55 chefs d'accusation, et l'accusé avait fait les aveux les plus complets.

Les membres du jury ont déclaré qu'il n'était pas coupable, alors que lui-même reconnaissait sa culpabilité.

Tout le monde a été profondément ému de ce verdict sans précédent dans les annales de la Cour d'assises.

(*Courrier de la Vienne.*)

Nous recommandons l'excellente *Huile d'olive* surfine vendue à l'*ÉPICERIE CENTRALE*. — Cette huile, achetée directement à un producteur de Nice, est garantie pure et exempte de mélanges d'huiles exotiques. — Elle est vendue 4 fr. 20 c. le 1/2 kil. et 4 fr. 15 c. par 5 kil. Prix spéciaux pour quantités plus importantes. Ne pas confondre cette huile avec celles vendues par les maisons de Salon.

### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'*Echo Saumurois*.

Sommaire du 13 août:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: Inauguration de la statue du général Chanzy; l'Ambassadeur de Chine à Paris; le Retour au pays; Beaux-Arts: *La mère de Rembrandt*, par Rembrandt; les Bains de mer; l'Escadre grecque; Inauguration de la statue de Niepce à Chalon-sur-Saône. — Revue anecdotique (*suite*), par Lorédan Larchey. — *Les Commérages d'une ville d'eaux*, nouvelle (*suite*), par Louis Regis. — Théâtre, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Bibliographie. — Echecs. — Récréations de la famille.

GRAVURES: *L'armée de la Loire*: Monument érigé au Mans; Groupes entourant le piedestal de la statue. — M. Hsu-King-Tchang, ambassadeur de la Chine auprès des gouvernements français et allemand. — Le Retour au pays. — Beaux-Arts: *Portrait de la mère de Rembrandt*, par Rembrandt. — Les Bains de mer: l'heure de la marée sur la plage. — L'escadre grecque à Toulon. — Statue de Niepce, récemment inaugurée à Chalon-sur-Saône. — Echecs. — Rébus.

### Loterie des Artistes Musiciens

Dans trois jours seulement a lieu le tirage de cette Loterie. Que l'on se hâte donc si l'on veut courir la chance de gagner le gros lot de 100,000 francs. Il n'y a plus que quelques billets. M. E. DREYER, directeur, recevra les demandes jusqu'au dernier moment.

### Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR

est un sirop dépuratif et reconstituant, d'un goût agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1878 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang: Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impétigo, Goutte, Rhumatisme. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR à l'iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles: Ulcères, Tumeurs, Gommés, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

### APPEL AUX POÈTES

Le trente-cinquième concours poétique ouvert en France le 15 août 1885, sera clos le 1<sup>er</sup> décembre 1885. Vingt médailles, or, argent, bronze, seront décernées.

Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrance, président du comité, 6, rue du Saumon, à Agon (Lot-et-Garonne). — Affranchir.

(A suivre.)

RAOUL BONNERY,

de la Société des Gens de lettres, Officier d'Académie.

Etude de M<sup>e</sup> AUROYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

**A CÉDER DE SUITE  
FONDS DE CHAPELLERIE  
Et Articles militaires**

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n° 3.

S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M<sup>e</sup> AUROYER. (644)

**A LOUER**

PRÉSENTÉMENT

Rue de la Petite-Bilange,

APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.

S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (554)

**A LOUER**

PRÉSENTÉMENT,

En totalité ou par parties,  
**MAISON**

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affrui, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M<sup>me</sup> veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

**BAINS DE MER**

Plage de St-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)

Billet d'aller et retour de 45 et 90 jours avec 40 et 49 0/0 de réduction

**A LOUER**

**Deux Chalets**  
Sur la Plage.

Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BODIN-CHIVERT, à Thouars.

**A LOUER  
ANCIENNE MAISON LAVOYE**

Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOULARD, au Champ-de-Foire.

**A LOUER DE SUITE  
MAGASIN**

Grand'Rue, n° 1, maison Lardé.

**A VENDRE**

Jolie JUMENT, sous poil azezan, garantie, douce, très-sage, trotte vite, s'allèle seule et à deux, se monte.

S'adresser à M. RAIMBAULT, rue de la Fidélité. (705)

**A VENDRE  
UNE CAVE**

Propre au commerce des vins.

Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. YVON fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

**A VENDRE  
Moteur à Gaz**

Système BENIER frères.

Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bérier.

**A CÉDER**

DE SUITE

**ÉPICERIE  
Mercerie**

Dans une des principales rues.

S'adresser au bureau du journal.

**AVIS**

DUPAYS - REMOND, ferblantier-lampiste, à l'honneur d'informer sa clientèle que, par suite d'agrandissements, il a transféré ses MAGASINS et ATELIERS rue du Portail-Louis, 29.

On trouvera désormais chez lui un assortiment complet de tous les Articles de ménage, lampisterie, lampes, suspensions, couverts de métal, seaux hygiéniques, etc., etc. (642)

**M. HOULARD, FILS**

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

**CABINET D'AFFAIRES**

DE

**M. G. DOUSSAIN**

Syndic de faillites,

10, rue des Basses-Perrières, SAUMUR.

Liquidations amiables et judiciaires.

Arbitrages et expertises comptables.

Recouvrements et renseignements, etc., etc.

Consultations absolument gratuites.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (514)

UN JEUNE HOMME, bon organisateur, possédant d'excellentes références religieuses et artistiques, aurait désiré une place d'organiste dans une paroisse de Saumur ou des environs.

S'adresser à M. PORÉT, hôtel de la Paix, Saumur. (688)

M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, demande un clerc se destinant au notariat.

**FABRIQUE D'AGRAFES**

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Breveté s. g. d. g.

**LEMAIRE-BERSOULLÉ**

M<sup>e</sup> de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

PAIX MODÉRÉS.

**INJECTION PEYRARD**

Ex-Pharmacien à Alger

Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.

RAPPORT: Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat n'a pas donné 234 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 481 Européens a donné 484 guérisons. Chez l'inventeur, E. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse. Dépôt à Saumur, ph<sup>ie</sup> GABLIN.

**JOURNAL D'AFFICHES**

5<sup>e</sup> ANNÉE DE L'OUEST 5<sup>e</sup> ANNÉE

PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés,

Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION: Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

**A VENDRE**

Un CHIEN épagneul, trois ans, dressé.

S'adresser à M. BORET, à Saumur. (703)

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**

Et d'Agriculture progressive réunis

29<sup>e</sup> ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 6, rue Cardinale, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

**L'ARMÉE**

TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressantes particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS:

Six mois. . . . . 7 fr.

Un an. . . . . 12 »

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

Saumur, imp. P. GODET.

**Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable**

DE

**B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS**

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire:

Imprimerie **PAUL GODET**, Saumur, 4, place du Marché-Noir.



**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 AOUT 1885.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	80 90	81	Est	802 50	800	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	515	515 50
3 % amortissable	82 70	82 80	Paris-Lyon-Méditerranée	1240	1237 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	514	516 50	Est	360	365
3 % (nouveau)	81	81	Midi	1157 50	1158 75	— 1865, 4 %	522	520	Midi	379 50	377
4 1/2 %	107 93	107 70	Nord	1587 50	1590	— 1869, 3 %	407	407	Nord	368	378 50
4 1/2 % (nouveau)	108 80	108 94	Orléans	1340	1340	— 1871, 3 %	396 25	396 50	Orléans	380	378 50
Obligations du Trésor	507	506	Ouest	855	860	— 1875, 4 %	519	518	Ouest	378	378
Banque de France	4475	4475	Compagnie parisienne du Gaz	1495	1500	— 1876, 4 %	518	518	Paris-Lyon-Méditerranée	371	371
Société Générale	453 75	453 75	Canal de Suez	2012 46	2022 50	Bons de liquid. Ville de Paris	529	530	Paris-Bourbonnais	387	379
Comptoir d'escompte	970	980	C. gén. Transatlantique	470	470	Obligations communales 1879	459 75	459	Canal de Suez	580	585
Crédit Lyonnais	540	538 75	Russe 5 0/0 1870	93 75	93 75	Obligat. foncières 1879 3 %	456 50	458 25			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1315	1320				Obligat. foncières 1883 3 %	362 50	363			
Crédit mobilier	225	225									

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans							LIGNE DE L'ÉTAT															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.							SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
Heures	Matin	Soir	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte			
3 heures	8 minutes du matin	express-poste.																				
6	55	matin (s'arrête à la Poissonnière)																				
9	13	matin, omnibus-mixte.																				
1	35	soir, omnibus-mixte.																				
3	32	express.																				
7	15	omnibus.																				
10	36	(s'arrête à Angers).																				
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.							SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
8 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.																				
8	21	omnibus.																				
9	37	express.																				
12	48	soir, omnibus-mixte.																				
4	44	omnibus (s'ar. à Tours)																				
7	4	express-poste.																				
10	34																					
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																						

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.